

Espace culturel Michel Poniatowski



Inauguré le 19 octobre 2002, l'Espace Culturel Michel Poniatowski abrite l'école associative de musique et de danse. D'une surface de 1 350 m² sur deux niveaux, elle comporte 12 salles.

Sa conception privilégie l'acoustique particulièrement réussie ; ainsi les activités musicales des associations adamoises peuvent s'y côtoyer sans aucune gêne.

Ce sont celles du Centre Musical et Initiatives Artistiques, des chorales Cantalisle (mouvement « A coeur joie ») et de la Chapelle du Prince de Conti, chœur et orchestre de L'Isle-Adam.

Résolument moderne, son architecture rappelle la forme d'un bateau qui avance vers l'avenir. Ce modernisme se retrouve dans les pratiques musicales et chorégraphiques qui y sont enseignées telles que le piano, le violon ou plus actuel comme la guitare électrique et divers types de danse.

Au 1er étage, cinq studios pour le travail collectif :

- dont trois ont déjà reçu le nom d'artistes internationaux et adamois ayant un lien fort avec L'Isle-Adam : Deedee Bridgewater, Roger Potigny, Antoine Duhamel.
- 2 petites salles pour les pratiques individuelles respectivement dénommées : Croche et Double croche.
- 3 salles de cours dont deux ont été baptisées Aliette Muriot et Georgette Plana.

Le rez-de-chaussée, outre les bureaux administratifs est constitué d'une grande salle de danse appelée « Sarabande » répondant aux normes fixées par le Ministère de la Culture et d'un studio permettant la prise de son et l'enregistrement.

Coordonnées

Espace culturel Michel Poniatowski
1 chemin Pierre Terver
95290
L'Isle-Adam
Infos pratiques

Le bureau des associations

Le bureau des associations est situé à l'Espace culturel Michel Poniatowski. C'est à cet endroit que les associations peuvent profiter des divers services qui leur sont proposés (impressions, photocopies, réservations de salles, etc.). Il est aussi un lieu d'écoute et un relais entre les associations et la Mairie.

En effet, la Municipalité a pour rôle de les accompagner et de les aider dans la réalisation de leurs projets en mettant à leur disposition divers moyens : locaux, coordination, logistique, etc.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Le 2ème Samedi de chaque mois de 8h30 à 12h00

Documents

[Dossier du Regards 97 - Février 2018 - Un tissu associatif extraordinaire](#)

Contact

Tél. 01 34 69 21 38